

## « Open badges » : ce n'est pas une blague !

Le Ministre Blanquer vient de franchir un cran supplémentaire dans le mépris des personnels et l'indécence. Et c'est surtout un nouveau moyen de management des personnels, dans la droite ligne de l'évaluation PPCR et de la loi de « transformation de la fonction publique » qui vident les CAPD de leurs prérogatives et suppriment les droits des personnels !

Au lieu d'accorder des moyens supplémentaires pour faire face aux difficultés de la rentrée, le ministre répond en poursuivant les suppressions de postes, au moment où les personnels réclament des augmentations de salaire, la réponse des rectorats de Poitiers et Montpellier, pour ne citer qu'eux, c'est de décerner des « badges » pour attester des compétences des enseignants pour « l'École de demain » telle que la conçoit le ministre Blanquer.

**Le ministre de l'éducation nationale aurait-il oublié que les infirmières ont jeté les médailles que son homologue de la santé leur avait décernées ?**

L'objectif de cette opération est clair. Il est expliqué sans détour sur le site du rectorat de Poitiers : « *il permet de mettre en avant l'expertise professionnelle développée lors de certaines missions ou formations (animateur, formateur, instructeur, etc.). Pour les structures, il contribue à la stratégie de ressources humaines notamment dans le cadre de la formation et du développement professionnel des personnels* ». La rectrice précise même dans sa vidéo de présentation sur le site du rectorat que les Open Badges pourront être utilisés dans le cadre de PPCR et des évaluations par rendez-vous de carrière.

Le rectorat de l'académie de Versailles précise : « *créés en 2011 par la fondation Mozilla, les Open Badges fournissent un système d'accréditation qui vise à créer de nouvelles opportunités de carrière et d'éducation en faisant la promotion de la reconnaissance des compétences et des réalisations acquises par le biais d'un apprentissage formel et informel.* »

**Le SNUDI FO demande le retrait de ces « open badges »** qui constituent une insulte supplémentaire contre les personnels, contraints de se débrouiller seuls pendant le confinement, à mettre à disposition de l'Institution leur propre matériel et leur propre forfait téléphonique, internet, pour maintenir le lien avec leurs élèves et pouvoir les faire travailler.

Les personnels ne veulent ni médaille ni badge, ils veulent des augmentations de salaires !

**Le SNUDI FO revendique immédiatement :**

- **une réelle augmentation salariale pour l'ensemble des personnels avec dégel immédiat du point d'indice et rattrapage de 18% minimum ;**
- **une prise en charge financière des différents frais informatiques, abonnements internet et téléphonique ;**
- **L'abrogation de la loi de « transformation de la fonction publique » et de PPCR**

Montreuil, le 1er juillet 2020

